



27/04
-
30/04

Inscriptions
avant le **13/04**

université de droit social

Saintes-Maries-de-la-Mer

Sous la direction de **Hervé-Georges BASCOU**
Avocat associé Cabinet BASCOU-CAYEZ au barreau de Nîmes,
Docteur en droit, Spécialiste en droit social

et de **Jean-Christophe RANC**
Avocat au barreau de Nîmes, Docteur en droit, Spécialiste en droit social

27 ven.

14:00 - 18:00

Ouverture de l'université

Hervé-Georges BASCOU

Avocat associé Cabinet BASCOU-CAYEZ au barreau
de Nîmes, Docteur en droit, Spécialiste en droit social

Actualisation jurisprudentielle

Régis TOURNIER

Président de chambre honoraire chargé des juristes
assistants en matière de sécurité sociale

Renaud CAYEZ

Avocat associé Cabinet BASCOU-CAYEZ au barreau
de Nîmes, Spécialiste en droit social

28 sam.

09:00 - 13:00

Aspects pratiques des ordonnances MACRON

Paul-Henri ANTONMATTEI

Professeur à l'université de Montpellier, Doyen
honoraire de la faculté de droit et de sciences
politiques de Montpellier, Avocat associé Cabinet
BARTHELEMY au barreau de Paris

Jean-Christophe RANC

Avocat au barreau de Nîmes, Docteur en droit,
Spécialiste en droit social

29 dim.

09:00 - 13:00

Travail illégal sous l'angle pénal et dans le cadre d'un contrôle URSSAF

Olivier SAUTEL

Maître de conférences à l'Université de Montpellier,
Avocat au barreau d'Alès

Hervé-Georges BASCOU

Avocat associé Cabinet BASCOU-CAYEZ au barreau
de Nîmes, Docteur en droit, Spécialiste en droit social

30 lun.

09:00 - 13:00

La procédure d'appel en matière sociale

Fanny LAPORTE

Avocat au barreau de Montpellier,
LEXAVOUE Montpellier

Clôture de l'université

Jean-Christophe RANC

Avocat au barreau de Nîmes, Docteur en droit,
Spécialiste en droit social

16 h
validées

Lieu

Auberge Cavalière
Route d'Arles
13460 Stes-Maries-de-la-Mer
Tél. 04 90 97 88 88
reception@aubergecavaliere.com

Arrivée le vendredi 27 avril à 14h
3 nuits (27, 28, 29 avril)
3 petits déjeuners (28, 29, 30 avril)
3 déjeuners (28, 29, 30 avril)
3 pauses (28, 29, 30 avril matin)
4 jours de location de salle (27, 28, 29, 30 avril)
Départ le lundi 30 avril après le déjeuner

Abonnés

16h
déduites

Non-abonnés

600 €
tarif formation

Frais d'hébergement

1 participant (chambre single)	880 €
2 participants (chambre double)	1300 € soit 650 €/ pers.
1 participant + 1 accompagnant (chambre double)	1260 €
participant	650 €
accompagnant	610 €
Participation obligatoire sans hébergement	
sans déjeuner	350 €
3 déjeuners (28-29-30 avril)	466 €
2 déjeuners (28-29 avril)	427 €

Renseignements et inscriptions

103 avenue de Lodève, 34070 Montpellier
Tél. 04 67 61 72 80
formationcontinue@avocats-efacs.com